

Motion du département Géographie & Territoires de l'École normale supérieure contre le projet Loi de programmation plurielle de la recherche et la réforme des retraites

Nous, enseignants-chercheurs et chercheurs du département Géographie & Territoires de l'École normale supérieure, après avoir pris connaissance des éléments contenus dans les rapports préalables au projet de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), affirmons notre opposition aux mesures envisagées.

La multiplication des appels à projet pour la recherche, la suppression de la qualification, la modulation des services ou encore la recrudescence des contrats précaires ne peuvent que nuire aux conditions d'exercice de notre métier et, par là même, à la transmission et à la production de savoirs de qualité, indépendants et collaboratifs.

Avec de nombreux départements, laboratoires et revues scientifiques, nous tenons à marquer notre profond désaccord avec ce projet et en appelons à la mobilisation sous différentes formes (manifestations, assemblées générales, etc.) contre ce projet, mais aussi plus largement contre l'ensemble des réformes (des retraites, du Capes, du baccalauréat, etc.) qui mettent à mal le statut de fonctionnaire, les missions d'enseignants et de chercheurs, ainsi que l'ensemble des services publics.

Nous interpellons enfin la direction de l'École normale supérieure pour qu'elle se saisisse du sujet et à tout le moins relaye les inquiétudes de ses personnels et étudiants au ministère.

Adoptée à l'unanimité des présents le 3 février 2020 à Jourdan.